



75, rue Dérobert - 73400 UGINE
+33 (0)4 79 89 75 75 - ingenierie@abest.fr
www.abest.fr

Groupe

Pierre & Vacances
CenterParcs

SNC AIME LA PLAGNE AMENAGEMENT

L'Artois-Espace Pont de Flandre
11 rue de Cambrai
75947 PARIS Cedex 19
Tél. 01 58 21 59 00

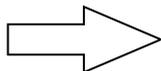
REPROFILAGE DE LA PISTE NOIRE PALSEMBLEU

Station : LA PLAGNE

Commune : Aime-la-Plagne

Permis d'aménager piste de ski alpin

- 1- Formulaire
- 2- Notice descriptive des travaux
- 3- Projet
- 4- Évaluation environnementale
- 5- Plan parcellaire
- 6- Autorisation des propriétaires



ABEST – n°20-036/08-URB/

INDICE	DATE	ETAB.	VERIF.	OBSERVATIONS - MODIFICATIONS
0	10-12-2021	Mairie Aime-la-Plagne		PREMIERE DIFFUSION

Arrondissement
d'Albertville

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Commune
AIME-LA-PLAGNE

de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq novembre à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Franck Chenal - Murielle Chenal - Hervé Chenu - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Gostoli De Lima Isabelle - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Marie Martinod - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin - Amélie Viallet

Excusés : Azélie Chenu (pouvoir à Jacques Duc) - Marie-Pierre Rebrassé (pouvoir à Jacques Duc) - Sandrine Richel (pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Sabine Sellini (pouvoir à Rose Paviet)

Madame Marie Martinod a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

Date convocation : 19 novembre 2021

Date affichage : 02 décembre 2021



N° 9 - AUTORISATION A DONNER A LA SNC AIME LA PLAGNE AMENAGEMENT DE DEPOSER LES AUTORISATIONS D'URBANISME ET REALISER DES TRAVAUX SUR PARCELLES COMMUNALES A PLAGNE AIME 2000

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'élaboration par la SNC « Aime la Plagne aménagement » de deux dossiers de Demande d'Autorisation d'Aménager une Piste de ski (DAAP) accompagnée d'une d'évaluation environnementale liée au projet de construction de la ZAC de Plagne Aime 2000.

Elle précise que ce dossier a été rendu nécessaire pour la gestion des terres excédentaires de la ZAC de Plagne Aime 2000 et que les études liées aux DAAP ont été réalisées en concertation avec la Société d'Aménagement de la Plagne.

Elle indique que l'emprise de ces travaux se situe sur les parcelles cadastrées section F n° 196, 197, 213 et 214, appartenant à la Commune d'Aime.

Il y a donc lieu de donner à la SNC « Aime la Plagne aménagement » l'autorisation de déposer les autorisations d'urbanisme conformément à l'article L.472-1 du Code de l'urbanisme et de réaliser les travaux correspondants sur le domaine communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité des suffrages exprimés (6 oppositions : Jacques Duc + le pouvoir de Rebrassé Marie-Pierre + le pouvoir d'Azélie Chenu, Robert Traissard, Franck Chenal, Muriel Chenal) décide :

- d'autoriser la SNC Aime la Plagne Aménagement à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et de réaliser les travaux sur les parcelles communales cadastrées section F n° 196, 197, 213 et 214,
- d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces découlant de la présente.

AINSI DELIBERE

Le Maire

Corine MAIRONI-GONTHIER

